

CHATEAURENARD

11-12 MAI 2024



DEMI- FINALE DE

GYMNASTIQUE

Complexe sportif Pierre de Coubertin & gymnase du lycée



Table des matières

| | |
|---|----|
| Règlement de la compétition..... | 5 |
| ORGANISATEUR..... | 5 |
| Composition du Comité d'organisation | 5 |
| Président de l'UFOLEP | 5 |
| Responsable Technique..... | 5 |
| Présidents du Comité d'organisation..... | 5 |
| Membres de la CNS Gym | 5 |
| Elue nationale chargée du suivi de la CNS Gym..... | 5 |
| Responsables jugement..... | 5 |
| Informations générales..... | 6 |
| Mail Contact pour toutes demandes, questions : demie.G2.2024@gmail.com..... | 6 |
| Réclamations..... | 6 |
| Photographie / vidéo..... | 7 |
| Infirmier / secours | 7 |
| Consignes | 7 |
| Les lieux de compétition..... | 8 |
| Venir à la compétition | 9 |
| En voiture..... | 9 |
| En train | 9 |
| COMPETITION - JUGEMENT | 10 |
| Responsables Jugement GAM & GAF..... | 10 |
| Forfaits | 10 |
| Informations techniques | 10 |
| Echauffement..... | 10 |
| Musiques | 10 |
| Consignes..... | 10 |
| Les juges | 11 |
| Restauration | 12 |
| Hébergement..... | 12 |
| Souvenir de la 1/2 finale..... | 13 |

Mot de la municipalité

En cette année de Jeux Olympiques, recevoir plus de 1300 gymnastes, 3000 spectateurs, juges et entraîneurs est un honneur que la ville de Châteaurenard ne peut refuser à l'association L'INDEPENDANTE qui tient sa place dans le milieu associatif de Châteaurenard depuis 90 ans.

C'est avec fierté et savoir-faire que l'Indépendante accueillera 70 clubs du quart Sud-Est qui viendront concourir et se dépasser pour cette ½ finale nationale UFOLEP les 11 et 12 mai prochain.

Les gymnastes (filles et garçons) seront reçus dans les installations du Complexe Coubertin et dans le gymnase du lycée Jean d'Ormesson que la Commune de Châteaurenard et la Région mettent à leur disposition.

Nous leur souhaitons à tous de belles épreuves sportives dans la convivialité, la fraternité et une réussite à la hauteur de leurs espérances.

David CHAMBON
Conseiller Municipal

délégué aux sports



Mot du président

Pour son 90ème anniversaire, L'Indépendante Châteaurenard est heureuse de vous accueillir pour cette demi-finale nationale de Gymnastique UFOLEP dans ses belles installations sportives de Châteaurenard de Provence.

Ville de 16 201 habitants, Châteaurenard fait partie de l'agglomération Terre de Provence (13 communes et 59 775 habitants). Située au nord des Bouches du Rhône, Châteaurenard est également distante de 8 km d'Avignon.

Nous avons la chance d'avoir une municipalité pour qui le sport représente une belle école de la vie et affiche depuis 2021 le label « ville active et sportive » enrichie de 3 lauriers.

Elle met à la disposition de ses associations sportives des équipements de qualité, ce qui permet à notre club d'organiser cette ½ finale nationale de gymnastique UFOLEP, à laquelle vous allez participer et nous l'en remercions.

Nous en profitons également pour remercier la région et le Lycée Jean d'Ormesson pour le prêt du 2ème gymnase sans lequel cette ½ finale ne pourrait se dérouler.

Et enfin nous n'oublierons pas de remercier la commission de gymnastique 13, l'UFOLEP 13, L'UFOLEP PACA pour leur soutien logistique

Nous espérons que vous apprécierez ce week-end dans notre ville et vous souhaitons à toutes et tous une très belle compétition et des résultats gymniques à hauteur de vos espérances.

Bonne chance à tous.

Bien cordialement,

Marc SANTUCCI
Président de l'Indépendante Châteaurenard



Règlement de la compétition

ORGANISATEUR

Comité Départemental UFOLEP du département 13 (Bouches-du-Rhône).

L'organisation technique et sportive est placée sous le contrôle de la Commission Nationale de Gymnastique Artistique et Trampoline.

Lors de cette compétition, y seront appliqués les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents à la gymnastique artistique.

Composition du Comité d'organisation

Président de l'UFOLEP

Arnaud JEAN

Responsable Technique

Ludivine FRAYSSINET, responsable de la CNS (ou son représentant)

Présidents du Comité d'organisation

Jean-Louis Borgni, Président du comité départemental Ufolep 13

Membres de la CNS Gym

Sébastien DESMOTS
Florence DUFRAISE-LEVADOUX
Christelle GUARINI
Yvan CHAUDAGNE
Anne-Sophie DOZON
Ludivine FRAYSSINET
Anne-Marie EMAILLE
Prescilla EMAILLE

Elue nationale chargée du suivi de la CNS Gym

Danielle ROUX

Responsables jugement

Jugement féminin : Christelle GUARINI
Jugement masculin : Sébastien DESMOTS

Informations générales

Le comité d'organisation vous invite à :

- lire attentivement ce dossier,
- vous conformer aux indications mentionnées sur chacune des pages de ce dossier,
- retourner les fiches navettes, accompagnées du règlement (chèque), dans les délais indiqués.

Responsables compétition

| | | |
|-----------------------|-----------------|----------------|
| Organisation générale | Delphine BONNET | 06 62 38 38 06 |
| Technique | Julie BELTRAMO | 06 81 59 53 51 |
| Engagement internet | Ana Farrugia | 06 24 43 20 22 |

Mail Contact pour toutes demandes, questions : demie.G2.2024@gmail.com

Organigrammes / grilles

L'organigramme et les grilles de compétitions seront mis en ligne sur le site www.ufolepgym.com.

Engagements

Les engagements se font exclusivement par Internet sur le site des clubs :
<http://clubs.ufolepgym.com>

Attention à bien respecter les indications des grilles (jour, plateau, agrès)

avant le 01 mai 2024

En cas de problème avec le site, contacter Sébastien DESMOTS

sdesmots@ufolep.org | 06 83 21 85 42

Licences

Tous les gymnastes, entraîneurs et juges devront présenter leur licence UFOLEP avec photo, dûment homologuée pour la saison en cours (R2 "Gymnastique artistique" compétition pour les gymnastes).

Sans présentation de la licence ou d'une pièce d'identité, l'accès au plateau de compétition sera refusé.

Réclamations

Toute réclamation doit être formulée par écrit, accompagnée d'un chèque de 85€ (libellé UFOLEP), et donnée au chef de plateau avant le palmarès. Le chèque et la lettre de réclamation seront transmis à qui de droit. La réclamation doit être confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 48h au responsable CNS : Sébastien DESMOTS – 67 ter rue Chanzy 78800 Houilles. La réclamation doit être confirmée par mail à la CNS – cns.gym@ufolep.org

Photographie / vidéo

Seuls les photographes et reporters vidéo habilités par le comité d'organisation seront autorisés à pénétrer sur les plateaux de compétition.

La CNS Gymnastique se réserve le droit de photographier et/ou de filmer les gymnastes, les bénévoles et le public et de s'en servir pour sa communication. De même des photographes accrédités pourraient être présents. Toute objection sera nettement signifiée par une lettre (des parents pour les mineurs ou des compétiteurs adultes) signée et datée, envoyée à l'organisateur avant la manifestation.

Infirmierie / secours

Une infirmerie pour les urgences et un local pour les contrôles antidopage seront installés sur le lieu de compétition. Pour les blessures superficielles avant, pendant ou après la compétition, **les clubs doivent prévoir une trousse de secours personnelle** (bombe de froid, bandes extensibles, compresses stériles, pansements)

Consignes

- Les vestiaires seront libres d'accès. Ne laissez aucun objet de valeur dans les vestiaires ou dans la salle d'échauffement.
- **Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.**
- Les entraîneurs seront tenus de veiller à ce que leurs gymnastes ne laissent rien traîner sur le lieu de compétition et laissent propres les locaux utilisés.
- Les chaussures de ville seront formellement interdites dans les salles d'échauffement et de compétition ; les chaussures de sport seront interdites sur le praticable.
- Toutes les équipes et individuels doivent assister en tenue gymnique à la lecture du palmarès et à la remise des récompenses, toute absence entraînera une pénalité (cf. règlements)
- Seules les personnes habilitées seront autorisées à pénétrer sur les plateaux de compétition.

Les lieux de compétition

La compétition se déroulera sur 2 sites distants de moins de 100 m.

Parking juges et officiels prévus à proximité des lieux de compétition.

| | |
|--|---|
| <p style="text-align: center;"><u>Stade Coubertin (plateau mixte)</u></p> <p style="text-align: center;">Gymnase Type C Avenue Pierre de Coubertin 13160 Châteaurenard</p> <p style="text-align: center;"><u>Praticable ressort</u> Plateau Kassiopé</p> <p style="text-align: center;"><i>Salle d'échauffement articulaire stade nautique.</i></p> | <p style="text-align: center;"><u>Gymnase du Lycée (double plateau féminin)</u></p> <p style="text-align: center;">Gymnase du lycée Jean d'Ormesson Avenue Jean Mermoz 13160 Châteaurenard</p> <p style="text-align: center;"><u>Praticable ressort</u> Plateau Gymnova</p> <p style="text-align: center;"><i>Salle d'échauffement articulaire stade nautique.</i></p> |
|--|---|



X- Gymnase du lycée

X- Gymnase type C Pierre de Coubertin

X- Centre nautique – salle échauffement articulaire

Venir à la compétition

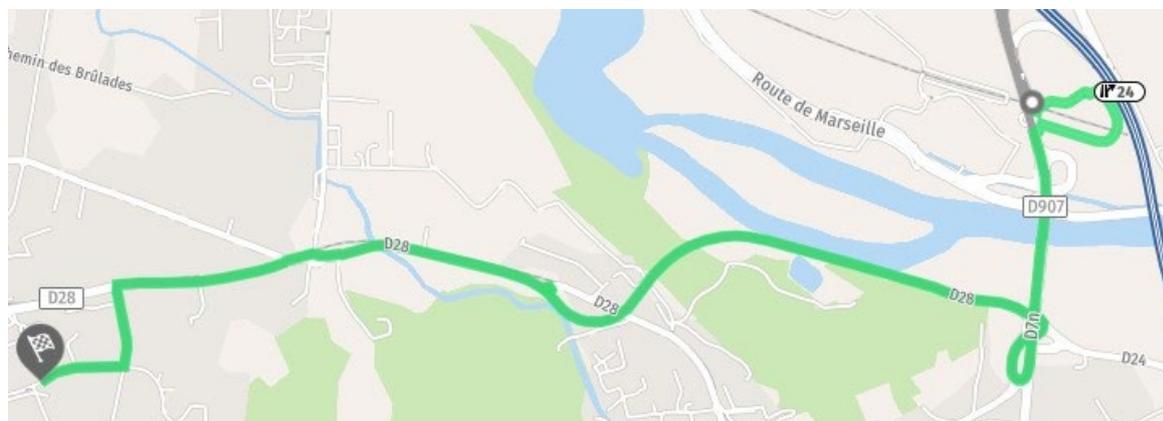
En voiture

Depuis Paris :

- Prendre l'A6/E15, suivre Marseille/Genève/Grenoble/Lyon
- Continuer sur A6, suivre Clermont Ferrand/Lyon centre puis sur l'A7, suivre Marseille, St Etienne
- Continuer sur E714/A7, suivre Nice, Marseille, Avignon, Orange
- Prendre la sortie n°24 en direction d'Avignon sud, Châteaurenard
- Continuer sur la D907 en direction de Noves, Châteaurenard (passer sur le pont de Bonpas et prendre de suite à droite après le pont)
 - Rester à droite à l'embranchement, puis suivre D28 jusqu'à l'entrée de Châteaurenard
 - Au 1^{er} feu tricolore à l'entrée de Châteaurenard, prendre à gauche sur Avenue Jean Mermoz et continuer sur 350 mètres puis tourner à droite sur Avenue Pierre de Coubertin.

Depuis Marseille :

- Rejoindre A7 direction Avignon
- Prendre la sortie n°24 en direction d'Avignon sud, Châteaurenard
- Continuer sur la D907 en direction de Noves, Châteaurenard (passer sur le pont de Bonpas et prendre de suite à droite après le pont)
- Rester à droite à l'embranchement, puis suivre D28 jusqu'à l'entrée de Châteaurenard
- Au 1^{er} feu tricolore à l'entrée de Châteaurenard, prendre à gauche sur Avenue Jean Mermoz et continuer sur 350 mètres puis tourner à droite sur Avenue Pierre de Coubertin.



En train

La gare TGV Avignon se trouve à 20 minutes en voiture des gymnases.

COMPETITION - JUGEMENT

Responsables Jugement GAM & GAF

| | | |
|-------------------|---------------|---|
| Jugement féminin | Séverine BAUD | 06 10 22 33 16 Severine.martinez69@free.fr |
| Jugement masculin | Sylvie BRUN | 06 80 60 36 13 sylvie-a.brun@wanadoo.fr |

Forfaits

Tout forfait devra être transmis rapidement afin de permettre un éventuel repêchage :

Yvan Chaudagne : ychaudagne@ufolep.org

Informations techniques

Echauffement

Les équipes devront se présenter en salle d'échauffement au plus tard une heure avant l'horaire de compétition afin d'y effectuer le contrôle des licences. Les feuilles de matchs vous seront alors remises.

L'accès à la salle d'échauffement est exclusivement réservé aux gymnastes et aux entraîneurs après passage au contrôle des licences.

Sur le plateau de compétition, **4 minutes d'échauffement** seront accordées aux gymnastes sur chaque agrès.

En cas d'avance, le chef de plateau pourra faire rentrer les équipes jusqu'à 30 minutes plus tôt.

Musiques

La sonorisation prévue dans les gymnases permettra uniquement la lecture des clés USB (voir procédure spécifique à la fin du dossier).

Consignes

- Les entraîneurs devront porter une tenue sportive correcte. Short et débardeur interdits. Pantacourt autorisé.
- Possibilité de 2 entraîneurs pendant l'échauffement, mais un seul pendant le passage aux agrès.
- Le matériel prévu à chaque agrès ne pourra être déplacé et utilisé sur un autre agrès.
- La présence des gymnastes en tenue est obligatoire (cf. règlements).

Les juges

Les juges devront être engagés sur le site : clubs.ufolepgym.com avant la date limite prévue (pour les équipes) en respectant le niveau requis.

Attention à respecter le jour, le plateau et l'agrès prévus sur les grilles.

Chaque juge devra présenter sa licence validée (avec photo et signature).

Les repas des juges sont à la charge de leur club. Une collation leur sera proposée,

Rappels :

- Juge en retard (10mn après l'heure prévue) => amende et pénalité de 3 points sur l'équipe représentée.
- Juge absent (généralités terminées) => amende et déclassement de l'équipe représentée.
- En cas de forfait de l'équipe déclaré moins de 8 jours avant la compétition, présence du juge obligatoire (cf. règlement). Autrement les pénalités pour juge absent seront appliquées.
- Les juges devront porter une tenue civile correcte avec haut blanc uni (polo ou chemise pour les masculins) et bas noir ou bleu marine. Débardeur fines bretelles interdits. Tenue sportive non autorisée.
- Tenue et comportement du juge non conforme au règlement => 1 point de pénalité pour l'équipe représentée.

Restauration

- Il y aura une buvette pour les 2 lieux de compétition.
- Elle sera en extérieur devant le gymnase du Lycée Jean D'Ormesson.
- La buvette proposera sandwiches froids, chauds, frites, crêpes et diverses boissons.

Hébergement

| | | |
|-----------------------------|--|----------------|
| Hôtel Akena | 947 Avenue Jean Mermoz, 13160 Châteaurenard | 04 32 62 22 30 |
| Hôtel restaurant le Central | 27 cours Carnot 13160 Châteaurenard | 04 90 94 10 90 |
| Camping la Roquette | 745 Avenue Jean Mermoz, 13160 Châteaurenard | 04 90 94 46 81 |

Autres possibilités :

- chambres d'hôtes sur Châteaurenard et les communes environnantes.
- Hôtels sur Avignon (84000)- Distance – 12 km

Souvenir de la 1/2 finale



En coton 155g/m2

Dimensions: 20x25 cm – idéal pour ranger les maniques, sangles, poignets ou petite pharmacie

Prix de vente

- 10 € l'unité lors de la compétition
- ou 8 € en prévente en remplissant le bon de commande en ligne : (paiement lors de retrait de la commande)

<https://forms.gle/RjJQ4xkgLRRedHQ38> avant le 20 avril 2024